

**Voirie.** Il aura fallu dix ans pour réaliser ce giratoire à la limite des communes d'Albi et du Séquestre près de la rocade.

## Le rond-point enfin en chantier sur la vieille route de Graulhet

**L**es premiers coups de pelle sont donnés par les entreprises, Eurovia Midi-Pyrénées et Malet. Encore six mois de travaux, durée justifiée par « de fortes contraintes techniques, dont la pente » et le giratoire entrera en circulation sur la vieille route de Graulhet. On sera début 2010. Cela fera dix ans que Michel Albarède travaille à cet aménagement du carrefour entre la D84, l'avenue Franchet-d'Esperey, la rue Georges-Rouault et la rue Cap long.

« Dix ans de blocages, de recules, de ralentissements, de réunions à n'en plus finir. Je suis passé par tant de chausse-trapes techniques, juridiques, politiques, que c'en est inimaginable », soupire le conseiller général (PRG) d'Albi-Sud, pour qui la sécurisation de la départementale 84 était « un engagement pris au premier mandat ».

Il en avait présenté le croquis sommaire lors de la campagne électorale 2004, ce qui lui avait valu cette pique de son adversaire UMP Olivier Brault : « Albarède est comme le Petit prince de Saint-Exupéry avec son mouton. Sauf qu'avec lui, c'est : "S'il te plaît, dessine-moi un rond-point !" » L'intersection implique deux villes, Albi et le Séquestre, toutes deux riveraines et le conseil général, curieusement propriétaire aussi de l'avenue Franchet-d'Esperey. Des négociations compli-

quées encore, avec l'entrée en lice de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, dont l'aide était espérée au titre de l'intérêt communautaire, mais elle n'a pas donné suite.

Michel Albarède admet de son côté qu'il « a pris le temps, peut-être un peu trop », pour acquiescer à l'amiable le foncier auprès de deux riverains pour un montant de 70 000 euros et éviter les expropriations.

### SÉCURISER ET EMBELLIR

Sa ténacité a fini par payer. L'investissement, 333 993 euros hors taxes, sera pris en charge par le département (236 000 € plus l'achat du terrain), Le Séquestre (60 000 €) et Albi (42 000 €), dont la participation a finalement été avalisée au dernier conseil municipal.

Rendu dangereux car situé juste à la sortie du pont sous la rocade, le carrefour sera reculé au maximum côté Séquestre. Aux abords du rond-point, des chicanes réduiront la vitesse, en particulier côté rue Georges-Rouault, que les habitants ne veulent pas voir devenir « une rocade-bis ».

Le jeu en vaut la chandelle, plaide Michel Albarède. Tant pour « la sécurité, car il y a eu des accidents, dont un jeune de Carlus tué, la valorisation de cette zone près d'Intermarché, ravi, et l'embellissement de cette entrée d'Albi ».

*Alain-Marc Delbouys*



Un carrefour dangereux. Photo DDM, Jean-Marie Lamboley

### Ultime rebondissement rue Cap long

Michel Albarède, pour qui le conseil général « a rempli son contrat », pensait en avoir fini avec le feuilleton de la vieille route de Graulhet. C'était sans compter avec un panneau « Interdit aux véhicules de plus de six tonnes », qui a surgi en août 2008 à l'entrée de la rue Cap long. Depuis, l'Association pour la défense du cadre de vie de Veyrières est repartie en campagne contre « cette aberration ». Michel Albarède ne dit pas le contraire. « Un des buts du futur giratoire de la D84 est d'inciter les poids-lourds à emprunter la rue Cap long, qui longe la rocade jusqu'à l'échangeur du Séquestre, plutôt que l'avenue Franchet-d'Esperey. Les camions de Morillon-Corvol (il n'y a pas qu'eux) passent toutes les 15 minutes. À 6 heures du matin, à vide, le claquement des bennes réveille tout le monde. On supprime une nuisance pour le centre d'Albi sans la transférer ailleurs, ce qui est historique, puisqu'il n'y a aucun habitant rue Cap long. Mais si les semis ne peuvent plus l'emprunter, tout est remis en cause », regrette le conseiller général d'Albi-Sud, qui espère « infléchir la position de la commune de Séquestre ». Il propose même que le conseil général « reprenne la rue Cap long ».

Gérard Poujade, maire (PS) du Séquestre, indique que l'interdiction n'est que transitoire. « La mesure a été prise pour éviter que les poids-lourds n'abîment la chaussée de la rue Cap long, en attendant la reprise espérée par la communauté d'agglomération. » Mais ce n'est pas fait...